



Des cannes se lèvent ; des coups s'échangent...

(p. 4050).

C. I.

LIVRAISON 513

On introduit un témoin assez bizarre.

C'est un nommé Dubreuil ; « il vend des chevaux sans en faire le commerce » ; et quoique M^e Demange lui rappelle un arrêt de la Cour de Caen qui le frappa en 1885, il ne s'émeut pas.

Il raconte qu'il rencontra, un jour un cavalier, avenue du Bois. Celui-ci eut un accident, il tomba de cheval et le témoin vint à son secours. Dubreuil reconnut aussitôt que le cheval était celui de M. Bodson, un de ses clients — il dit « un de mes amis », car il ne vend pas de chevaux ; il en procure seulement « contre espèces sonnantes et trébuchantes » à ses amis.

A la suite de cette rencontre, le témoin, Dreyfus et M. Bodson dînèrent ensemble.

— Il y avait à table un attaché allemand et ils parlaient tout le temps.

— Que disaient-ils ?

— Je n'en sais rien, car je ne sais pas l'allemand ; mais je dis à M. Bodson que je ne comprenais pas qu'il reçut ces allemands à sa table... Il me dit que c'était un attaché de l'ambassade que Dreyfus avait amené chez lui et il ajouta violement : ce ne sont pas mes amis ; ce sont ceux de ma femme ; Dreyfus est son amant, je suis obligé de le supporter...

Dreyfus crie avec violence :

— Que le témoin dise au moins le nom de cet allemand ?

— Je vous répète que je ne sais pas l'allemand, par conséquent, je n'ai pas retenu son nom...

— Je tiens à faire justice, immédiatement, de ces imputations calomnieuses, reprend le capitaine ; j'ai été en effet, lié pendant quelques mois avec Mme Bodson ; mais en 1885, tout était fini depuis longtemps...

M^e Labori demande alors au colonel Jouaust de **bien**

vouloir demander des renseignements sur l'honorabilité et la moralité du témoin au parquet de Coutances.

Le colonel Jouaust répond alors d'un air embarrassé :

— Je ne sais pas si je le peux ; je ne connais pas le droit.....

C'est ce que diront tous les juges du Conseil de Guerre.....

— Je ne connais pas le Droit !...

Des murmures violents passent dans la salle.

CHAPITRE DVIII

FAITES DONNER LES MORTS !.....

Quatre soldats, portant les cartons et les boîtes dont Bertillon a besoin pour sa démonstration, entrent dans la salle et l'expert commence aussitôt sa déposition.

Mais, bientôt, son débit devient si rapide, si monotone, que la Cour semble sommeiller...

Dans la salle, les auditeurs, qui ont commencé par bâiller, s'enfuient les uns après les autres...

— Bertillon, chuchote Léone d'Harcourt à l'oreille de Mme Brémontier, agit sur le public comme une machine pneumatique : il fait le vide.

De légers rires fusent...

— Il faut s'étirer un peu pour se remettre, dit Hermann-Paul, en sortant dans la cour et en joignant le geste à la parole.

— Je suis mort ! gémit M. Renouard, dessinateur de l'« Illustration ».

— Il y a de quoi devenir fou, tant c'est effrayant ! s'écrie Séverine.

— Cela dépasse tout ce qu'on peut imaginer !

— Dans trois siècles, conclut M. Monod, on parlera encore de Bertillon ; on s'en souviendra comme du spécimen le plus complet de l'imbécillité humaine.

— On dit qu'il ne finira pas aujourd'hui !

— Oh ! alors, il n'y a plus qu'à partir pour deux jours à Saint-Malo !

Les généraux, ces messieurs de l'Etat-Major, eux-mêmes, n'y tiennent plus !...

Le général Roget sort, la tunique déboutonnée pour se donner de l'air et d'autres l'imitent bientôt.

On cause et on rit très fort, dans le jardin et dans la cour.

Tout-à-coup, des éclats de voix parviennent au dehors.

On se précipite.

Dreyfus n'a pas bougé de sa chaise.

Aucun incident ne s'est produit !

Mais, d'une voix de stentor, M. Bertillon vient de dire :

— Et, Messieurs, c'est toujours la même loi : 1 millimètre 25.....

Les juges, qui sommeillaient, ont sursauté

Enfin, la séance prend fin.

On s'amuse follement.

— Nous venons d'assister à un procès de sorcellerie.

— Dîtes donc, il pourrait aussi bien prouver que le bordereau est de lui, cela n'aurait rien d'étonnant...

— Non, non, mes chers confrères, dit d'un ton grave, Redon, le dessinateur de la « Vie Illustrée », non non, Bertillon n'est pas un fou... c'est bien pire que cela... C'est un individu qui, pour le triomphe de ses théories abracadabrantes, ferait fusiller n'importe qui...

Et la bande joyeuse, à l'exception de ceux que le devoir professionnel retient absolument à Rennes, prend rendez-vous pour aller passer l'après-midi et le lendemain à Saint-Malô ou à Dinard.

.....

Enfin, le surindemain, lorsque Bertillon en a terminé avec ses démonstrations, c'est le colonel Freystaeter qu'on appelle à la barre.

— Je tiens à déclarer, dit-il que la dépêche Panizzardi, dont le général Mercier a dit qu'elle n'était entrée pour rien dans le procès de 1894, faisait parfaitement partie des pièces qui ont été soumises aux juges. Mais, comme je l'ai appris ensuite, cette dépêche, transmise fidèlement par le Ministère des Affaires Etrangères, avait été falsifiée à la Guerre. Je suis obligé de donner un démenti formel sur ce fait au général Mercier et au colonel Maurel qui avait affirmé qu'il n'y avait qu'une pièce...

Appelé à s'expliquer sur ce fait, le colonel Maurel, d'une voix un peu chevrotante, déclare :

— J'ai répondu : « Je n'ai lu qu'une pièce » ; je n'avais pas l'intention de dire qu'elle était l'unique.

La salle murmure ; on entend :

— Ce n'est qu'une petite restriction mentale...

Et des rires.....

Face au tribunal, les trois officiers se dévisagent.

Les dominant de sa haute taille, ses yeux clairs d'al-

sacien braqué sur Mercier et Maurel, le capitaine Freystaetter a vraiment grande allure.

Il affirme et les deux autres se perdent dans des explications...

« Je n'ai pas voulu dire... »

« Ce n'était pas ma pensée »

M^e Labori insiste :

— Monsieur le président, voulez-vous être assez bon pour demander au colonel Maurel si la dépêche Panizardi a bien été communiquée au Conseil de Guerre de 1894 ?

— Je ne m'en souviens pas, répond le colonel Maurel

— Le capitaine Freystaetter maintient-il son témoignage... ? demande l'avocat. Veut-il nous dire s'il a vu ces pièces et s'il les a lues ?

— Non seulement, répond le colonel Freystaetter, d'une voix forte, non seulement je maintiens mon témoignage ; mais j'affirme que le colonel Maurel les avait en mains et a fait un commentaire à chacune des pièces qu'il nous passait.....

Cette déclaration fait sensation.

Le colonel Maurel proteste d'une voix faible.

Un débat violent s'engage à l'instigation du général Mercier qui veut couvrir le colonel Maurel.

Le capitaine Freystaetter ne permet aucune échappatoire à son adversaire qui ne sait que répondre :

— Je ne me souviens pas...

M^e Labori intervient :

— Puisque le général Mercier a affirmé que c'est Du Paty de Clam qui a établi le dossier, il faut mettre en demeure cet officier d'obéir aux réquisitions de la justice. Il le faut absolument.....

— Je n'ai pas dit cela, reprend Mercier. J'ai dit qu'il n'avait pas été fait par moi... Le général de Bois-

deffre m'a dit alors que c'était le colonel Sandherr qui l'avait préparé... C'est lui qui a fermé le pli...

M^e Labori s'emporte :

— Toujours le mort ! toujours les morts ou les absents!... Sandherr est mort!... Henry est mort!... Du Paty ne sort pas de son lit !...

Des mouvements prolongés se marquent dans la salle

— Cependant, insiste M Labori, il y a quelques jours, le 24 août, si mes notes sont exactes, le général Mercier a dit :

« — C'est moi-même qui ai ouvert le dossier secret ! »

« Si le général Mercier a ouvert lui-même le dossier, il doit bien savoir quelles pièces s'y trouvaient...

Le colonel Maurel n'osait plus nier...

Il semblait confondu...

Mais reconnaître qu'il s'était parjuré ?...

Non, cela était impossible...

Mais le public a compris... Il a vu Mercier, à bout d'arguments, rejeter toute la faute sur le colonel Sandherr, décédé...

Il a entendu la déposition du capitaine Freystaetter.

Celui-ci est le héros de la journée...

En face des vaincus, il se dresse. Son visage ouvert, ses grands yeux bleu sombre, son regard à la fois doux et assuré et qui devient parfois d'une puissance, d'un éclat admirables : un regard de droiture et de franchise qui fait sur la foule une grande impression...

Et sa barbe blonde, ses grosses moustaches, ses cheveux taillés en brosse où brillent quelques fils blancs, ses larges épaules, sa démarche ferme, tout en sa personne attire la confiance...

Les galons, les croix qu'il porte fièrement sur sa poitrine, il les a gagnés sur les champs de bataille...

Celui-là n'est pas un rhéteur ; c'est vraiment le soldat, l'officier dans toute la force du terme...

— Si tous nos officiers ressemblaient à Freystatter, tout irait mieux, dit quelqu'un...

C'est demain la journée des experts et Couard se lamente.

Il avait commandé dans un magasin de la ville un pantalon qui devait lui être livré ce matin et on lui a manqué de parole.....

Le brave expert n'est pas content...

Il veut absolument son pantalon neuf pour se présenter devant le Conseil de Guerre.....

Il y a vraiment des moments joyeux dans cette tragédie.....

Mais avant les experts, le lendemain, on entend la déposition de Freycinet et celle du colonel Cordier.

Celui-ci parle encore une fois de « la voie ordinaire ».

— Cet agent, dit-il, nous rendait beaucoup de service. Mais il avait un grave défaut : il avait beaucoup trop d'amies avec lesquelles il bavardait. Si bien qu'un jour, l'une d'elles le dénonça à l'Ambassade d'Allemagne. Cette femme, qui se nommait Millecamp, fut condamnée en 1894, à cinq ans de prison...

« Alors, on remplaça cet homme, qui ne pouvait plus être d'aucune utilité par la femme de ménage, chargée de vider les corbeilles à papier de l'ambassade. D'ailleurs, celle-ci a eu fort à faire, pour éviter les pièges qu'on lui a tendu à plusieurs reprises. C'est avec cette femme que notre agent Lemerancier-Picard avait des rendez-vous dans les églises.

— Mais sur Dreyfus que pouvez-vous nous dire ? interroge le colonel Jouaust.

— Ma foi, le capitaine Dreyfus était extrêmement curieux ; il paraissait avide de s'instruire.

— Comment avez-vous nourri des doutes au sujet de sa culpabilité ?

— J'ai douté pour la première fois lorsque je me suis rendu compte qu'on plaçait en avril ou en mai l'arrivée du bordereau... Et ce qui, ensuite, a augmenté mon étonnement, c'est la campagne faite contre Picquart que je connais bien... Quand j'ai vu ses subordonnés l'accuser et se retourner contre lui, j'ai pensé : « Il y a là-dessous quelque chose qui n'est pas clair... »

« J'avoue sincèrement, simplement, honnêtement, que je me suis trompé ! J'ai cru à la culpabilité de Dreyfus et, maintenant, je crois à son innocence, j'y crois de la façon la plus absolue... »

Un soupir de soulagement s'échappe de la gorge de Dreyfus.

Des larmes d'émotion montent à ses yeux...

C'est ensuite au commandant Forzinetti, l'ancien gouverneur du Cherche-Midi, de venir déposer.

— En novembre 1897, dit-il, j'ai rencontré le capitaine Lebrun-Renaud. Je lui ai demandé s'il était exact que Dreyfus lui ai fait des aveux ?... Il m'a dit qu'il n'en avait jamais faits, qu'il avait, au contraire, toujours protesté de son innocence... Il me dit exactement ceci :

« — Jamais Dreyfus n'a fait aucun aveu ; j'ai même été très ennuyé lorsqu'on m'a appelé au Ministère de la Guerre et à la Présidence de la République où j'ai dit que Dreyfus n'avait fait aucun aveu... »

« Plus tard, au procès Zola, continua-t-il, M^e Labori voulut me faire poser une question par le président qui refusa et c'est alors que M^e Labori dit :

« Dans ces conditions, je renonce à l'audition des autres témoins... »

— C'est exact, confirme M^e Labori.

— Dans la dernière entrevue qu'au Cherche-Midi, Dreyfus eut avec sa femme, continue le commandant For-

zinetti, il lui a dit, en ma présence : « C'est pour toi et mes enfants que je vais gravir le Calvaire qui m'attend ».

On appelle le capitaine Lebrun-Renaud pour le confronter avec le commandant Forzinetti.

Le président lui demande :

— Avez-vous nié avoir reçu les aveux de Dreyfus... ?
La déclaration que vient de faire à ce sujet le commandant Forzinetti est-elle exacte ?

— Oui, répond le capitaine, jusqu'à un certain point. Je n'ai ni affirmé, ni nié. Je ne sais rien ; je ne puis pas vous dire si Dreyfus a fait ou non des aveux....

Cette déclaration fait sensation.

Un tollé général éclate dans la salle.

— Si la salle manifeste, je vais faire déclarer le huis-clos, déclare le président.

Mais le huis-clos ne sera que pour le lendemain matin où les généraux seront entendu avec le capitaine Lebrun-Renaud à propos des aveux.

Maintenant, c'est un mort qui, par la bouche de son ami, le capitaine Anthoine, vient à la barre.

Il vient dire que le commandant d'Attel, qui mourut tragiquement dans des circonstances mystérieuses, a entendu avec Lebrun-Renaud, les aveux de Dreyfus...

— Les aveux ou les protestations d'innocence ? interroge Labori.

Le capitaine Anthoine ne répond pas. . .

— Encore un mort qui témoigne ! murmure M^e Demange.

La séance est levée après l'audition des experts qui n'apporte rien de nouveau.

Le même service d'ordre préside toujours à la sortie du lycée qui se fait dans le même tumulte...

Soudain, du côté du quai de l'Université, vient un grand brouhaha.

Tout le monde court, se précipite de ce côté, pour voir.....

Il n'y a pas grand'chose à voir...

C'est un pauvre petit lapin de garenne qui fuit à toutes pattes... Comment cette bestiole s'est-elle égarée si loin de son terrier.....

Mais la foule veut le prendre.....

Il fuit.. Mais pas assez vite encore car ses poursuivants sont trop nombreux...

CHAPITRE DIX

LE CENTIEME TEMOIN

A neuf heures, le huis-clos est levé...

Sous la marquise, Labori mord à belles dents dans un sandwich.

— Eh bien cher Maître.... ?

— Tout va bien, très bien ! répond-il avec un bon sourire.

Le général Chamoin cause dans un coin avec un inconnu à grosses moustaches blondes.

— C'est Schwartzkoppen, dit quelqu'un. Il est arrivé ce matin, incognito...

— Comment ! s'exclame un autre ! c'est un bobard !

— Non ! non ! c'est très sérieux...

Mais renseignements pris, il n'y aucun rapport entre l'inconnu aux moustaches blondes et l'attaché militaire allemand — sauf celui des moustaches peut-être !...

Toute une série de témoins à décharge défilent à la barre :

Ce sont les commandants Ducros, Hartmann, le général Sebert, le capitaine Carvalho et quelques civils.

A la suspension d'audience, on parle de la grâce que le président de la République vient d'accorder au dernier survivant des Frères Rorique.

— Encore un qui a fait six ans de bagne, malgré son innocence ! dit quelqu'un...

— Le pire est, dans cette affaire, qu'il n'y avait aucune preuve contre les malheureux Rorique...

— Ils se nommaient Degraeve, en réalité... dit quelqu'un.

— Oui, aucune preuve, rien que la dénonciation d'un cuisinier canaque. Je me demande comment l'on a pu condamner deux hommes au bagne, avec cela...

— Je ne me souviens pas de cette affaire, dit Léone d'Harcourt. Qu'avaient-ils fait ou plutôt de quoi les a-t-on accusés ?

— De piraterie. Le canaque que, depuis on a arrêté pour vol, les avait accusés de s'être emparés par la violence de la goélette « Minorahiti » en massacrant tout l'équipage...

— Horreur !

— Mais je vous le répète, il n'y avait d'autre preuve que l'accusation portée contre eux par le canaque. Ces deux hommes avaient à leur actif une foule de sauvetages ; et malgré leurs antécédents, ils furent condamnés à mort et ne durent qu'à la clémence du président de voir leur peine commuée en celle des travaux forcés à perpétuité.....

« L'aîné est mort au bain l'an dernier ; M. Loubet vient de gracier l'autre...

— Triste histoire... Que va devenir ce pauvre bougre... ?

— Ce qui n'est pas moins triste, dit Clairin, voulant distraire les jeunes femmes, c'est que le temps se gâte... Il va pleuvoir...

« Et vous connaissez le refrain :

« Y n'ont pas de parapluie.....

« Va bien quand i' fait beau ;

« Mais quand tombe la pluie,

« Sont trempés jusqu'aux os..... »

—Allons, ça va, allons déjeuner...



Le lendemain, on entend M. Painlevé qui déclare que les calculs de M. Bertillon ne sont pas exacts ; le mathématicien discute avec le général Gonse ; puis le commissaire Tomps vient parler de l'enquête qu'il fit sur le compte de M. Hecquet-Dorval, le cousin du commandant du Páty. Et lui aussi s'étend longuement sur l'entrevue de Bâle avec Richard Cuers.

La salle s'ennuie ; les femmes y sont plus nombreuses que de coutume ;

On semble attendre avec impatience quelque chose...

— Quand nous serons à cent... murmure quelqu'un que tous ces témoignages, tournant autour de menus faits, mille fois défigurés, lassent...

— Nous y sommes, répond son voisin. Voici le centième témoin.....

— Non ! si ! c'est l'homme aux deux dossiers ; le prince rasta.....

— Rasta... quoi ? fait un bel esprit.

Et la réponse immanquable tombe :

— Rasta — quoué — re !

— Mais qui est-ce en somme ?

— Monsieur Czernusky !

— D'où sort celui-là... ?

— Mais je croyais qu'il était convenu qu'aucun témoin étranger ne serait convoqué...

— Il en avait été question !

Mais aujourd'hui, le témoin impromptu, que nul dans la salle n'attendait, que la Défense ignorait, ne répondra qu'à un interrogatoire d'identité.

Il déclare qu'il se nomme Czernusky-Lazarovitch, et fut officier d'Etat-Major dans l'armée hongroise.

« Je suis, dit-il avec fierté, le dernier descendant, par les femmes, de la race princière des Lazarovitch, qui régnèrent sur la Serbie de 1040 à 1689. Ma mère était une Lazarovitch... et....

— C'est bon ! dit le colonel Jouaust, un peu agacé, en voyant venir un cours sur la généalogie des Lazarovitch. Vous pouvez vous retirer.

On introduit M. Viguié, chargé de donner à la Cour des renseignements sur le témoin que l'on a inscrit hors des formes habituelles :

— Czernusky ne m'est pas inconnu, dit-il ; mais je ne me souviens pas à quel propos, il a eu affaire à moi et à mon service. Je suppose qu'il a dû se trouver en ma présence à propos d'une demande de naturalisation à laquelle il n'a pas été donné suite. Pour vous fournir un renseignement plus exact ou plus complet, il me faudrait consulter le dossier...

Mais, aussitôt après l'audience, le docteur Handl, correspondant de la « Neue Freie Press » qui avait télégraphié la veille à Vienne pour avoir des renseignements sur ce témoin, communique à ses collègues :

— Il a déclaré hier à un reporter qu'il avait appar-

tenu comme officier de cavalerie à la garnison de Klattau en Bohême, or, je reçois une dépêche m'avisant que ni en 1893, ni en 1894, il n'y a eu dans l'armée d'officier portant le nom de Czernusky, pas davantage que celui de Lazarovitch... D'ailleurs, ajouta le journaliste, pour fixer vos idées à propos de la généalogie de l'individu, je puis vous dire que le dernier des Lazarovitch, le despote Stefan, mourut en 1304, je crois et qu'il laissa toute sa fortune et ses domaines à son neveu Georges Brankovitch... Il ne laissait aucune fille, par conséquent, l'individu est nettement un imposteur... Stefan était, en effet, un des plus fameux despotes serbes de cette époque reculée, un de ceux qui entraînent les serbes en Bohême et en Hongrie. Son père fut le fameux Lazar, qui mourut à Kossovo et qu'on surnomma « le martyr »... Mais Czernusky n'a rien à voir avec ceux-là ; pas plus qu'avec la cavalerie de Klattau...

— Voilà un renseignement précieux à transmettre à M^e Labori....

— Nous en aurons d'autres, j'ai télégraphié que l'on me dise tout ce qu'on pourra savoir à ce sujet, répondit le viennois.

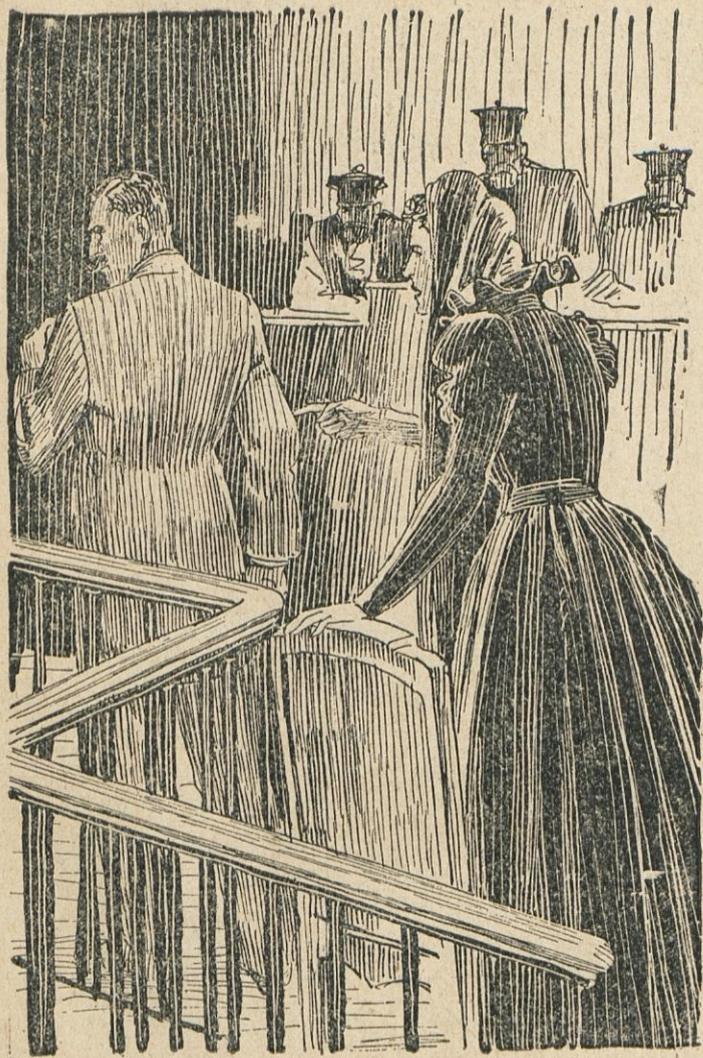
— Où est-il descendu ? demanda un reporter, que je cours l'interviewer ?

— Au Grand Hôtel !

— L'avez-vous vu aller s'asseoir en quittant la barre auprès de Savignaud, la fausse ordonnance de Picquart, à qui il a tendu la main comme à une vieille connaissance.

— Mais l'autre a eu un peu de pudeur ; il l'a averti qu'il ne pouvait pas rester là tant qu'il n'aurait pas terminé sa déposition.

— Ce représentant d'une vieille dynastie serbe est, comme l'agent Guénée, un habitué des grands bars.... peut-être tiraient-ils tous deux leurs ressources du même fonds... ?



— Judas ! s'exclame-t-elle. Cet homme est un Judas !
(p. 4053).

— C'est encore une chose possible... « Chi lo sa » ?

— Je crois surtout qu'il ne tardera pas à se repentir d'avoir voulu jouer un rôle dans l'Affaire Dreyfus..... Il est plus facile de jeter de la poudre aux yeux aux habitués des bars qu'à un Tribunal...

— Et aux journalistes...

Dans le coin de la Défense, le débat est encore plus animé :

— Ma parole, s'écria M^e Labori, les débats prennent maintenant l'allure d'une réunion publique... Prend la parole qui la veut !... Accuse qui veut...

— Ce n'est point un français... c'est un serbe à l'œil noir, murmure Clemenceau d'un air narquois.

— ... qui l'a prise et n'a rien donné pour l'avoir... Cet exilé du Danube nous a été envoyé par les généraux qui, cependant, ont refusé d'entendre un ministre étranger, un ambassadeur, sous prétexte qu'ils seraient des imposteurs.....

— Oûi, reprend M^e Labori, qui se monte peu à peu, il n'a pas été possible d'entendre MM. Panizzardi et Schwartzkoppen, quand il s'agissait de la défense de Dreyfus, parce qu'ils étaient des étrangers... Quels rires, quels haussements d'épaules quand ceux-ci ont donné leurs parole de gentilhommes et de soldats, pour affirmer que Dreyfus était innocent...

« Italien ou allemand, venant de pays civilisés, ils ne pouvaient pas être pris au sérieux, mais un sujet du roi Milan, un vague prince du Danube, comment pourrait-on ne pas accueillir son témoignage ?

« Ah ! c'est trop fort ! s'exclama l'avocat, rouge d'indignation.

— Mais, mon cher ami, dit doucement Clemenceau, c'est bien naturel, puisque ce témoignage doit charger Dreyfus... Comment ne pas avoir confiance en la parole

de cet être blême, de ce « fin de race », légèrement pustuleux, à l'œil rond, au regard égaré...

— Allons, allons, ne nous affolons pas, dit M^e Demange ; ce n'est pas encore ce témoignage-là qui fera pencher la balance...

— Et puis, ajoute Clemenceau, j'espère bien que nous aurons avant peu des nouvelles de la dynastie des Lazarovitch... Vous avez entendu parler de ces princes-là, vous ?... Moi, je ne connais que les Karageorgevitch et les Obrenovitch...

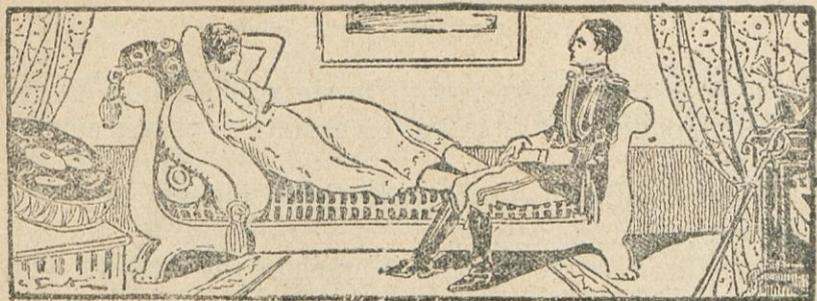
— Dynasties récentes, mon cher... N'avez-vous pas entendu qu'il fait remonter sa race à l'an mille...

— Ah ! cela m'échappe, en effet....

— Quel âge a-t-il ?

— Il est né en 1869, si j'ai bien entendu. Et il se prénomme Eugène-Lazare-Hudzeck...

— Allons donc déjeuner, messieurs nos amis les journalistes nous apporterons d'ici ce soir d'autres nouvelles... Nous ne tarderons pas à connaître mieux ce charmant prince...



CHAPITRE DX

LE PRINCE RASTA.....

— Monsieur, je vous prie de ne pas insister ; j'ai reçu des ordres formels ; je ne dois plus vous recevoir au Cercle...

— Enfin, Monsieur, c'est intolérable !... Vous savez cependant qui je suis... Je suis le prince Lazarovitch.

— Je n'en doute pas, Monsieur ; mais les règlements sont formels ; nous ne pouvons recevoir que des personnes, justifiant de moyens d'existence réguliers ; notre Cercle est très sérieux. Monsieur...

Et le gérant du « Cercle de l'Univers » se rengorgea en disant ces mots.

Eugène-Lazare-Hudseck Czernusky, prince Lazarovitch, devint d'abord rouge, puis blême, sous l'insulte.

— Qu'est-ce à dire, Monsieur, que voulez-vous insinuer ?...

— Je n'insinue rien, Monsieur, j'ai reçu des ordres formels ; je m'y conforme, en vous refusant l'entrée du Cercle.

— C'est trop fort ! rugit le slave, levant sa canne sur l'employé qui fit deux pas en arrière et pressa sur un bouton.

Deux valets de stature athlétique, portant la livrée du Cercle, parurent aussitôt.

— Veuillez reconduire Monsieur, dit froidement le gérant.

Les deux valets s'avancèrent vers l'aventurier et, celui-ci, blême de fureur contenue, préférant des menaces à mi-voix, se dirigea vers la porte, suivi à deux pas par les valets.

Ceux-ci, plantés comme des cariatides, de chaque côté de la porte, le regardèrent partir, le dos courbé.

Puis, ils rentrèrent en riant.

Eugène-Lazare se dirigeait vers la Seine.

Qu'allait-il faire, maintenant...

Il avait eu l'intention de risquer ses deux derniers louis sur le tapis vert, dans l'espoir que la Dame de Pi-que lui serait favorable et qu'il gagnerait de quoi assurer la matérielle pendant quelques jours...

Il ne savait même pas où il coucherait le soir, car l'hôtelier chez lequel il logeait l'avait prévenu le matin qu'il ne l'accueillerait pas s'il n'avait pas de quoi payer les trois semaines d'arriéré qu'il lui devait... Et cet homme au cœur dur retenait sa malle en garantie.

Le tailleur, aussi, lui avait refusé tout crédit, comme le bottier, comme tous les fournisseurs...

Et le prince Lazarovitch, épave lamentable, errait dans les rues de Paris.

Cette promenade sans but l'amenait à regarder en arrière...

Il n'y avait pas plus d'un an qu'il avait épousé Isabelle...

Et, déjà, il était las d'elle. Il l'avait quittée, sous le prétexte de venir à Paris, voir des amis qui se char-

geaient de négocier en son nom les fermages de ses domaines, et qui devaient lui remettre l'argent nécessaire au jeune ménage...

Isabelle, malgré tout, avait gardé ses illusions...

Remiée par les siens, à la suite de ce mariage avec le prestigieux prince du Danube, la jeune femme vivait seule dans sa villa de Caen... seule, malgré les deux beaux enfants qu'elle avait mis au monde, deux jumeaux...

Dès leur naissance, Czernusky lui avait enlevé ses enfants...

Il revoyait la scène :

Isabelle, pleurant, échevelée, le conjurant de ne point mettre en nourrice les deux petits anges que le ciel lui avait envoyés...

Mais il avait été inexorable...

Comment garder ces deux enfants, alors que l'on ne pouvait payer le boulanger, ni le crémier...

Il se revoyait, implorant la pitié de la duchesse douairière de D... Mais celle-ci avait été inflexible.

— Vous êtes un homme ; vous avez la responsabilité d'une femme, de deux enfants, vous devriez travailler pour les nourrir...

Travailler à quoi ?...

Il ne cherchait même pas ; depuis des années, il était entraîné aux mensonges et il trouvait toujours des dupes... Puis il se souvenait comme d'un cauchemar ces quelques semaines où il avait travaillé en qualité d'ouvrier tailleur dans un atelier, avec des compagnons grossiers, inaccessibles à la grandeur de leur compagnon de travail...

Enfin, la duchesse s'était laissée fléchir en partie : elle avait pris à sa charge les deux enfants...

Ceux-là, au moins, ne connaîtraient pas le besoin...

Il y avait maintenant plus de quinze jours qu'il était dans la capitale et il n'avait pas écrit à sa femme.

Que lui aurait-il dit ?

Avant de penser à aller la retrouver, il devait trouver des ressources.

Ah ! si l'on pouvait comme dans les vieux fabliaux, comme dans Faust, vendre son âme au diable...

Avec quel bonheur, Czernusky eut conclu le marché.

Pourtant, il le croyait fermement, il était d'une race princière : sa mère le lui avait tant répété.

Il est vrai que les médecins l'avaient internée comme folle !...

On l'avait expulsée de Belgrade après un scandale au palais où elle prétendait vouloir régner... Et ces grossiers médecins autrichiens de Budapest l'avaient enfermée...

Mais c'était la raison d'Etat qui avait dicté cet internement arbitraire ; il n'en doutait pas...

Ce n'était pourtant pas un mythe : les Lazarovitch avaient régné sur la Serbie...

Il imaginait les chevauchées fantastiques des voïvodes et des despotes, dont le sang coulait dans ses veines.

Il y avait des siècles : les siens avaient été grands parmi les plus grands de la terre... A la tête des troupes serbes qui combattaient à Angora pour le sultan Bajazet, Stevane Lazarovitch s'était distingué et avait enlevé à la pointe de l'épée son titre de « despote »...

On'était-ce qu'un « despote », sinon un roi ?...

Qu'avaient donc ces gens à nier la vérité de l'histoire ?

Le malheureux oubliait qu'en Serbie le « despote » n'était qu'un vassal du roi ; un vassal puissant parfois, mais un vassal, un chef d'armée, un « duc » ; mais non un roi...

Il revoyait, dans ses rêves, celui qu'il croyait son ancêtre à la Cour de Byzance, couronne de perles fines en tête, vêtu d'un manteau et de chausses écarlates et de fins souliers mauves.

N'était-ce pas aussi un de ses ancêtres, ce Vouk-le Dragon, des chansons populaires serbes qui pénétra avec une armée serbe en Bosnie et mit au pillage la riche ville minière de Srebrnitza...

Mais tout cela était mort...

Tout cela était le passé...

De toute la gloire, de tous les domaines, de tout l'or des siens, il ne restait rien... rien...

On l'avait honteusement chassé de l'armée... Encore la persécution, car qu'importe qu'un prince triche au jeu !...

Il fallait faire disparaître jusqu'au dernier souvenir de la gloire des siens.. Il fallait les faire retourner au néant...

Il poussa un soupir...

Que faire ?

Sa marche sans but l'avait mené dans la rue de Lille ; il était non loin de l'ambassade d'Allemagne où, à plusieurs reprises, il avait mendié des subsides...

S'il essayait encore...

La dernière fois qu'il s'y était présenté, il avait été reçu par un attaché qu'il ne connaissait pas et qui avait signifié qu'il eut à ne pas reparaître...

Mais Czernusky n'avait pas le moins du monde le désir de prendre cette notification au pied de la lettre ; il allait demander l'attaché commercial Smolten qui, souvent, lui était venu en aide.

Peut-être aurait-il la chance de trouver celui-ci et, alors, il pourrait espérer.

D'un pas dégagé, il alla sonner à la porte de l'ambassade et demanda l'attaché.

Le concierge détacha du mur un cornet acoustique et posa une question.

On lui répondit affirmativement.

— Vous pouvez monter, Monsieur.

Czernusky sentit la joie lui monter à la tête en bouffées.. Il ne tarda pas à être introduit dans le bureau de l'attaché qui lui tendit la main :

— Eh bien ! vous avez besoin de moi ?..

— Vous l'avez deviné... Je ne sais plus comment sortir de la guigne qui me poursuit...

— Vous tombez bien, je vous ai fait chercher ; mais sans vous trouver...

— Vous aviez besoin de moi...

— Peut-être ; c'est une idée d'un de mes amis... Nous allons voir si vraiment, vous pourriez nous rendre ce service.

— Je puis certainement ! En ~~te...~~ les cas, je suis tout à fait disposé à vous aider...

— Naturellement, il y aurait pour vous un joli bénéfice...

— Je suis prêt à tout pour gagner de l'argent ; il m'en faut absolument !

— Où est votre femme ?

— J'ai dû la laisser à Caen.. où nous mourrions de faim, pour venir chercher fortune à Paris...

— Ecoutez, je vais vous fournir les moyens de retourner auprès de votre femme et même de quoi vivre avec elle pendant cinq ou six mois modestement ; comme cela vous vous ferez oublier...

— Dites-moi ce qu'il faut faire ?

— Un instant... Pourquoi avez-vous quitté, il y a un mois votre logement meublé de Passy, sans laisser d'adresse ?...

— Parce que je n'avais plus un sou à donner à personne, ni au propriétaire, ni aux fournisseurs ; mon valet de chambre, lui-même, m'avait abandonné.. Alors, j'ai pris ma valise et je suis allé loger à l'hôtel ; mais ce matin même, on m'a prié de déguerpir ou de payer... Si bien que je suis à toute extrémité...

— Je vois très bien la situation... Et, naturellement, il n'y a plus personne qui veuille avaliser votre signature ?

— Il y a contre moi une véritable coalition ; tous me persécutent...

— Oui... oui... je sais, interrompit Smolten qui ne se souciait pas d'entendre encore une fois le récit des malheurs du métèque.

Puis il enchaîna rapidement :

— Dites-moi, ne savez-vous rien au sujet du capitaine Dreyfus ?

— Le traître ?

— Oui, vous ne l'avez jamais rencontré ?

— Non, mais on m'a beaucoup parlé de lui..

— Ah ! ah ! voyons donc ce que vous savez de l'histoire ?

Le prince du Danube se lança dans une énumération des faits qu'il connaissait, se rapportant à l'histoire Dreyfus. Bien entendu, ce n'était que ragots, rapports plus ou moins fantaisistes, et compilations de journaux. Mais Czernusky les rapportait avec un tel accent de conviction que Smolten ne put s'empêcher de sourire.

Quand il eut terminé, le tchèque demanda :

— Eh bien ? Est-ce cela ?

— Pas tout à fait.. Ecoutez-moi. Vous pouvez jouer un rôle important dans le procès Dreyfus : il s'agirait de faire accepter votre témoignage, par le Conseil de Guerre de Rennes..

— Mais comment cela sera-ce possible ?

— Ne vous en inquiétez pas.. Je vous ferai présenter à des amis du général Mercier et ceux-ci se porteront garants de vous... Il vous faudra seulement bien vous pénétrer de votre rôle, ne pas vous tromper... On doit ignorer aussi que vous êtes dans la misère ; vous allez pendant les quelques jours que va demander votre pré-

paration, descendre dans un grand hôtel parisien, je vous donnerai l'argent nécessaire... Vous irez ensuite à Rennes, où vous déposerez... Écoutez-moi bien.

Smolten parla longuement.

La valeur du témoignage de Czerusky ne devait pas être mise en doute ; il ne fallait pas qu'il y eût le moindre point auquel la défense put s'attaquer.

Enfin, quand il jugea que la leçon avait assez duré, il congédia le pseudo-prince en lui remettant une grosse somme et en lui renouvelant ses recommandations.

Tout rasséréiné, joyeux, la poche lestée d'une grosse somme, Eugène-Lazare Czernusky sortit de l'ambassade et se dirigea rapidement vers la Seine.

Une allégresse sans nom coulait en lui...

La canne sous le bras, le chapeau posé un peu de travers, le sourire aux lèvres, il arriva sur le quai...

La vie était belle !...

La Providence ne l'avait pas abandonné...

La soirée s'avavançait ; le peuple des bureaux et des écoles envahissait les quais, les rues...

Le « prince » s'arrêta à la terrasse d'un grand café et se fit servir l'apéritif.

Il jouissait de la vie, s'abandonnait un instant.

Tout à l'heure, il faudrait prendre une décision, chercher un hôtel, acheter une valise et du linge, car le tchèque n'avait nullement l'intention de payer son hôtelier de la veille.. Il préférerait lui laisser ses quelques bagages.

Mais, pour l'instant, il s'abandonnait à la douceur de vivre...

L'aventurier découvrait qu'il aimait Paris plus que tout au monde...

N'était-ce pas la ville unique ? celle où pauvre le matin, on peut se trouver riche le soir...

Son cerveau créait des arabesques autour de son désir...

Oui, la vie était belle... belle...

Quelques heures plus tard, ayant dîné dans un des meilleurs restaurants de l'avenue de l'Opéra, il pénétrait dans un luxueux hôtel du centre.

Un appartement, composé d'un salon, d'une chambre et d'une salle de bains lui parut digne de lui ; il l'arrêta pour deux jours, expliquant au gérant qu'il voyageait incognito et ne faisait que toucher à Paris. Son valet de chambre et ses bagages l'avaient précédé à Rennes où il devait déposer au fameux procès dont tout le monde parlait.

Il n'avait avec lui qu'un sac de voyage, contenant son smoking qu'il venait d'acheter dans un magasin de confections de la rive gauche et une chemise de nuit.

Le gérant l'écouta poliment, lui suggéra avec maintes précautions de payer d'avance et, ayant reçu satisfaction, il lui tendit la fiche de voyageur qu'il devait remplir.

D'une plume assurée, le métèque signa : « Prince Lazarovitch, venant de Vienne ».

Resté seul, il ouvrit la fenêtre qui donnait sur les grands boulevards, alluma un Havane de première qualité dont il s'était muni au bureau de tabac et se remit à rêver...

*
**

Le lendemain matin, l'aventurier était à peine sorti de son lit qu'un garçon lui apportait une lettre de Smolten. à qui il avait fait porter l'adresse de son nouveau logis, la veille au soir.

Cette missive avait pour but de lui annoncer la vi-

site d'une personne qui se chargerait de lui remettre un mot d'instruction pour le général Mercier.

Rapidement, Czernusky acheva sa toilette pour recevoir dignement le visiteur annoncé.

Mais celui-ci se fit attendre jusqu'à l'heure du déjeuner.

Enfin, un garçon vint annoncer au métèque qu'un officier le demandait.

Czernusky sursauta :

Un officier !

Il n'avait pas prévu cela. Mais, haussant les épaules, se gourmandant intérieurement pour son émotivité, il donna au garçon qui attendait l'ordre de faire monter ce visiteur dans son appartement.

Le valet, bien stylé, s'inclina et s'en fut pour revenir quelques minutes plus tard.

— Monsieur le lieutenant de Brémont ! annonça-t-il ouvrant la porte du salon.

Czernusky s'avança, la main tendue vers l'officier français, mais celui-ci fit semblant de ne pas la voir.

Il s'inclina légèrement et, refusant le siège que le métèque avançait vers lui, il demanda :

— Vous êtes Monsieur Czernusky ...

— Eugène-Lazar-Hudseck Czernusky, prince Lazarovitch...

Le lieutenant de Brémont, les sourcils levés, le considéra un instant et reprit :

— Vous avez des papiers d'identité, j'imagine...

— Naturellement..

— Je croyais que la dynastie des Lazarovitch était éteinte depuis longtemps. C'est tout au moins ce que l'on m'a affirmé...

— Je descends des Lazarovitch par les femmes et j'ai droit au titre...

— Bon passons, dit, d'un air légèrement impatienté,

le lieutenant. Quoiqu'il en soit, nous vous appellerons Monsieur Czernusky et il nous suffit que vos papiers soient en règle pour ce nom-là. Revenons au motif de ma visite. Vous avez fait demander par l'un de vos amis, une demande d'audience au général Mercier ?

— Oui...

— Vous n'ignorez pas que le général se trouve en ce moment à Rennes ?

— Non, je ne l'ignore pas et j'avais bien l'intention de l'y aller trouver ; c'est pour plus de correction que je l'ai fait pressentir.

— Je suis chargé par le général qui m'a télégraphié de vous demander l'objet de votre demande d'audience.

— J'aurais une déposition à faire au procès Dreyfus ; je crois que je puis apporter des précisions intéressantes sur la culpabilité de l'accusé...

— Vraiment?... interrogea le lieutenant de Brémont. Voulez-vous m'éclairer à ce sujet ?...

— Je tiendrai essentiellement à ne donner ma déposition qu'au Conseil de Guerre...

— Alors, Monsieur, nous nous passerons de votre témoignage.

— Mais pourquoi ?

— Parce qu'il y a, Monsieur, des règlements en matière d'audition des témoins. La liste des témoins à charge est dressée par le Procureur de la République ; en l'occurrence, puisqu'il s'agit d'un procès militaire par le Commissaire du Gouvernement et celle des témoins à décharge est dressée par la Défense.

« Ces deux listes sont communiquées avant l'ouverture des débats... Nous ne pouvons donc vous expédier à Rennes, comme cela, tout de go ! Cela ne se fait pas, mon cher Monsieur...

Et le lieutenant de Brémont eut un petit rire ironique.

Czernusky était tout décontenancé.

— Cependant, dit-il au bout d'un instant de réflexion, on m'avait assuré que par l'intermédiaire du général Mercier, je pourrais dire au Tribunal ce que je savais et qui, je vous l'affirme est d'une grande importance.

— Sans doute, en vertu de son pouvoir discrétionnaire, l'ancien ministre de la Guerre peut réclamer l'audition d'un témoin non inscrit sur les listes, mais vous pensez bien que pour qu'il fasse cela, il importe que nous sachions ce que vous allez dire aux juges.

— Ah ! mais alors, ce sera plus difficile que je ne croyais... En tous les cas, je suis prêt à aller à Rennes...

— D'accord, mais il est inutile que vous vous rendiez là-bas avant que nous ne puissions télégraphier au général Mercier que votre témoignage est intéressant...

— Alors, s'il n'y a pas moyen de faire autrement, je vais vous dire ce que je sais...

— Inutile ; je n'ai pas qualité pour vous entendre. Il faut que vous veniez avec moi au ministère de la Guerre où nous dresserons un procès-verbal de vos déclarations. Puis un courrier partira par le premier train nous aurons demain matin une dépêche nous disant si votre témoignage est accepté ou refusé par le général...

— Soit, je suis disposé à vous suivre...

Les deux hommes quittèrent l'hôtel, prirent une voiture et une demie-heure plus tard, ils pénétraient dans le bureau d'un capitaine d'Etat-major.

Czernusky sut sans doute parfaitement réciter sa leçon, car le capitaine le reconduisit avec de grands égards en lui donnant l'assurance que le lendemain, il aurait certainement la réponse du général, l'invitant à se rendre à Rennes.

— Il est seulement regrettable que vous ne soyez pas venu plus tôt...